

# - 4 : le massif du Régagnas



Le Régagnas domine la plaine de Trets et la haute vallée de l'Arc

## Les communes

*dans les Bouches-du-Rhône*

**Auriol**

**Belcodène**

**Fuveau**

**La Bouilladisse**

**La Destrousse**

**Peynier**

**Trets**

*dans le Var*

**Saint-Zacharie**

La ligne sombre des reliefs qui ferme l'horizon au Sud-Est de la haute vallée de l'Arc est dominée par la pyramide du Mont Aurélien à laquelle répond l'échine pelée du Mont Olympe.

Le massif est en avant-plan de la barre régulière de la Sainte-Baume.

Il sépare la haute vallée de l'Arc de la vallée de l'Huveaune et s'étire dans le Var.

Le mont Aurélien, point culminant en belvédère sur le pays d'Aix et le bassin de Saint-Maximin, donne sa physionomie et son identité à l'unité de paysage.

Superficie : .....	112 km <sup>2</sup>
Dimensions : .....	14 km du Nord-Est au Sud-Ouest
	8 km du Nord-Ouest au Sud-Est
Altitude maximale : .....	815 m au Mont Olympe
Altitude minimale : .....	180 m à Saint-Marcel
Population : .....	environ 38 000 habitants

## Premières impressions

Les paysages minéraux tourmentés du coeur du massif contrastent avec les paysages plus bucoliques des petits bassins cultivés au coeur des pinèdes, avec les villages disposés en couronne et un semis d'habitat dispersé sur les piémonts.

Des sommets, le regard découvre la montagne Sainte-Victoire et la haute vallée de l'Arc, les plaines et les bassins du pays d'Aix. A l'horizon, on aperçoit le massif de l'Arbois et l'éclat scintillant de l'étang de Berre.

Au Sud, le regard plonge sur la vallée de l'Huveaune dominée par la masse oppressante de la Sainte-Baume.



Noir et vert sombre des pinèdes jouent avec les verts et jaunes des chênes, les gris, les ocres et les roux des garrigues, dominés par les blancs et les gris clair des falaises. Camaïeux de jaune, ocre, brun, gris-vert, vert tendre des parcelles cultivées. Ocre, rose, gris, blanc des constructions...

## Regards sur le massif du Régagnas

Espace de transition entre le massif de la Sainte-Victoire et celui de la Sainte-Baume, le massif du Régagnas est perçu comme une marche.

Ce belvédère sur ces deux sites majeurs est connu : *"D'ici (le Régagnas), la Montagne (Sainte-Victoire) avec sa fantastique voilure de rochers blancs est comme un vaisseau fantôme en plein jour"...* s'exclame Jean Giono



*Le panorama sur la montagne Sainte-Victoire depuis le chemin de l'ermitage de Saint-Jean-du-Puy*

# L'unité de paysage du Massif du Régagnas

## Légende de la carte



### Limites de l'unité de paysage

- Le massif du Régagnas est une unité de relief bien identifiée par son profil caractéristique au Sud-Est du pays d'Aix. Il constitue une limite visuelle majeure à l'horizon de la plaine de Trets. C'est un espace naturel où domine un couvert forestier continu. Ses franges sont maillées par un parcellaire cultivé et mité par l'extension issue des villages de piémont. C'est une unité charnière, à l'articulation des espaces naturels du massif de la Sainte-Baume et des terroirs du pays d'Aix. Elle fait partie de la sphère d'influence des cités proches, Aix-en-Provence, Gardanne et Marseille.

Les limites de l'unité sont matérialisées par les piémonts.

Elles intègrent :

- au Nord, l'ensemble des plans et des petites collines dominant le terroir de la haute vallée de l'Arc,
- au Sud, les reliefs plus bas encadrant l'Huveaune : collines du Maltrat et de Sauveclare à Auriol, versant de Montmorin à l'Est de Saint-Zacharie,
- à l'Ouest, la limite est plus indécise et s'appuie sur le seuil de La Bouilladisse - La Destrousse, séparation avec le massif de l'Etoile.
- à l'Est, l'unité s'étend dans le Var jusqu'au bassin de Saint-Maximin.



### Limite de département



### Limite de sous-unité de paysage

1. La chaîne centrale
2. Le glacis des plateaux et des collines



### Espace de transition, frange,

avec les unités voisines correspondent aux premiers plans de piémont et aux versants en covisibilité directe avec celles-ci.



### Limite visuelle majeure



### Limite visuelle secondaire

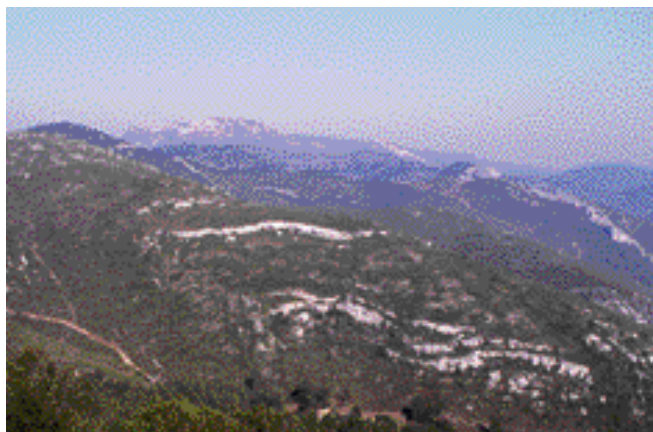


### Horizon

## L'unité de paysage du Massif du Régagnas



## Les sous-unités de paysage



*La chaîne centrale : un paysage remarquable  
vue sur le Mont Olympe depuis le Pas-de-la-Couelle*

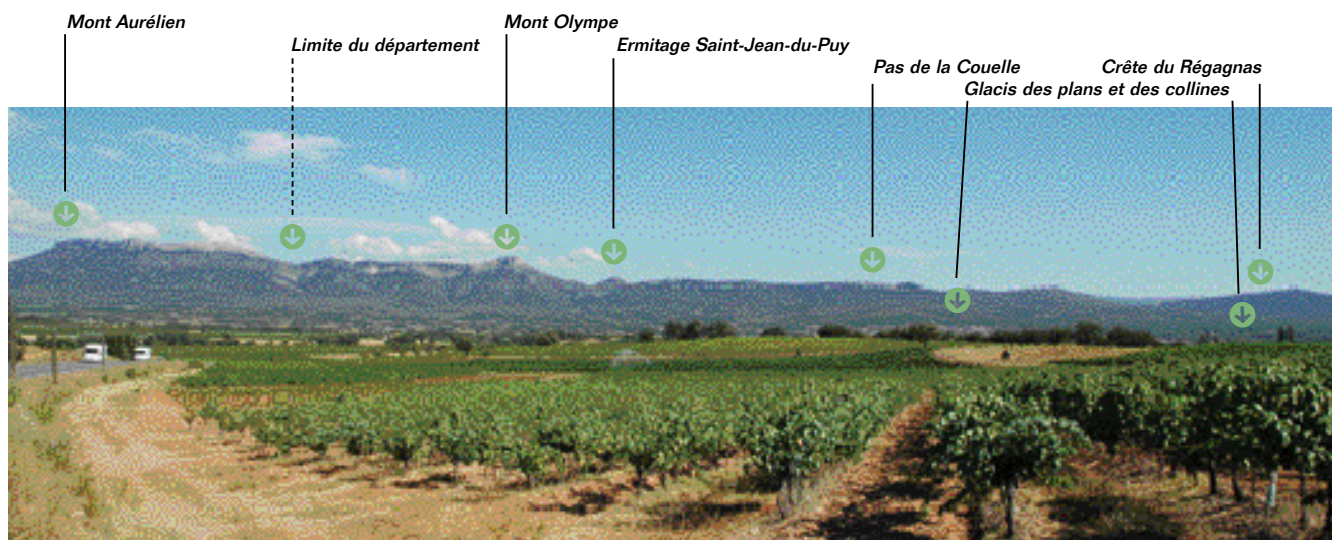
### 1. La chaîne centrale

Les crêtes forment un rempart hardi face à la Sainte-Victoire. Ce belvédère offre des vues sublimes sur les environs et les lointains.

La physionomie particulière des crêtes avec leurs profils tourmentés de falaises et d'éperons calcaires blancs, d'arches et de pics, crée une identité paysagère forte.

### 2. Le glacis des plateaux et des collines

Entre Trets et Belcodène, une succession de plateaux où alternent belles pinèdes et plans cultivés forme l'avant-plan des reliefs centraux. Les vues se dégagent en beaux panoramas vers la Sainte-Victoire au Nord et sur la Sainte-Baume au Sud. Là se concentrent les occupations humaines, villages, cultures et habitat diffus.



*Le massif du Régagnas à l'horizon de la plaine de la haute vallée de l'Arc*



*Paysage caractéristique du glacis : pinèdes et plans cultivés dans la plaine de Beaumont avec la Sainte-Baume à l'horizon*



## Les structures paysagères identitaires



*La silhouette caractéristique du massif du Régagnas domine la plaine de Trets*



*Le mont Olympe se profile à l'horizon du plateau des Planes*

### **Un paysage géomorphologique puissant donne sa silhouette caractéristique au massif**

Le massif constitue une "dépendance structurelle" de la Sainte-Baume.

Le paysage minéral tourmenté compose un ensemble saisissant.

La longue falaise blanche du mont Aurélien puis les rochers du mont Olympe inscrivent leur silhouette caractéristique sur le ciel.

Les versants pentus contrastent avec le moutonnement désordonné des petites collines et des plateaux du Nord-Ouest et de l'Ouest.

Ils dominent l'Huveaune au Sud en abrupts vertigineux.

### **Le paysage végétal spontané**

Le paysage végétal s'étagé en fonction de l'altitude depuis les espaces dénudés des sommets, la garrigue rase dégradée des versants ponctuée de chênaie blanche et verte, puis les pinèdes à pins d'Alep.

De belles pinèdes couvrent les plateaux à l'Ouest.



*Pins d'Alep dans le vallon de l'Homme-Mort à la Bouilladisse, un paysage remarquable*



*Garrigue, chênaie et pinède sur le versant Nord du Régagnas*



## Les structures paysagères identitaires



*Le paysage remarquable du terroir de Kirbon au pied du Pas de la Couelle*



*Mas des Cadets à la Bouilladisse, un exemple d'insertion paysagère.*

### Un paysage agricole patrimonial

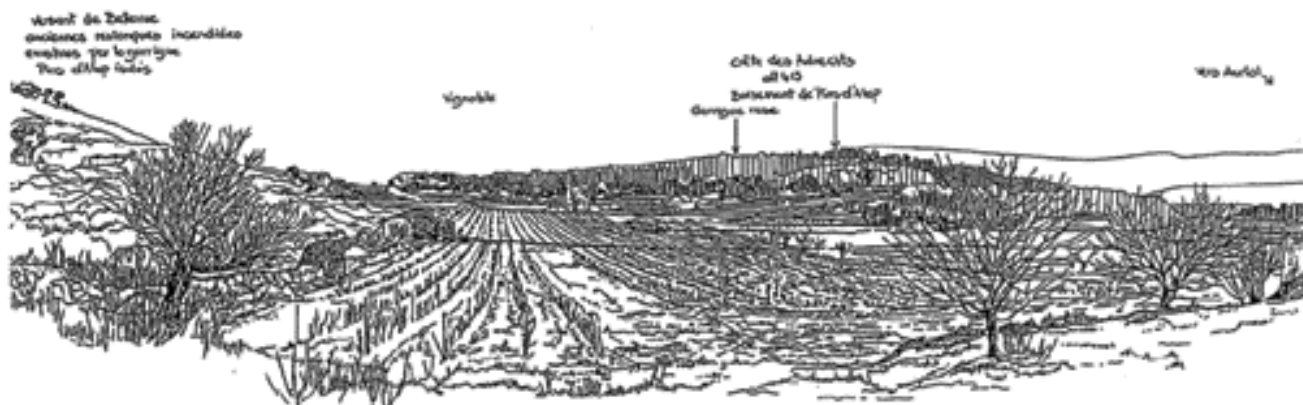
Les terroirs encore cultivés occupent une succession de petites cuvettes et de plans entre les pinèdes au Nord du massif.

Les vignes, les oliviers et les vergers en contrebas, les lavandes vers Belcodène animent encore le paysage.

Le patrimoine paysager rural, riche, laisse apparaître les vestiges des mises en valeur d'antan. Les versants étaient

jadis striés par les restanques cultivées, remises à jour par les incendies, comme sur le site de Sauveclare à Auriol.

Les restanques, les chemins et les murets, les mas isolés, les bories, les oratoires et les chapelles sont la mémoire du paysage rural traditionnel.



*Paysage de terroir sec à Auriol*



*Paysage remarquable de restanques, ancienne aire à battre le blé et cabanons à Sauveclare entre Auriol et La Bouilladisse*



## Les structures paysagères identitaires



*Mas près de la chapelle Saint-Pierre à Peynier*

### Le paysage bâti

Les centres villageois agglomérés (Trets, Peynier, Fuveau et Belcodène) sont en couronne au Nord, au contact avec le vaste terroir de la haute vallée de l'Arc.

Quelques hameaux, Kirbon, Les Michels ponctuent les collines.

Les villages, perchés sur un léger éperon ou une éminence, développent un tissu ancien radio-concentrique autour de l'église et de sa place.

Le coeur du village de Trets est d'un grand intérêt paysager et architectural, tout comme Fuveau, dominé par la masse imposante de son église.

L'ermitage de Saint-Jean-du-Puy sur la crête au-dessus de Trets, la chapelle de Valvenne au pied du mont Olympe, les chapelles Saint-Michel à Fuveau et Saint-Pierre à Peynier marquent le paysage.

### Le réseau viaire

Le massif est traversé et parcouru par un réseau de routes, de chemins et de pistes. Les routes passent souvent dans les boisements et sont ainsi encadrées de pins.



*La RD 46 A à l'entrée Est de Belcodène, habitat diffus dans la pinède*



*La RD 57 A aux Michels*



*Le village de Peynier resserré autour de son église*

## Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

### Les mutations du paysage

#### L'espace forestier

Les incendies répétés ont bouleversé le paysage. Les politiques de reboisement ont cependant permis une restitution du paysage boisé.

#### Les extensions pavillonnaires

L'habitat isolé et l'urbanisation diffuse génèrent un mitage pavillonnaire aux abords des villages dans les secteurs de déprise agricole, sur les restanques et dans certains secteurs au sein des espaces forestiers.

Les extensions récentes autour des villages déploient des lotissements sur leur périphérie immédiate. Ces extensions ont peu de lien paysager avec le tissu urbain du cœur des villages. Un habitat pavillonnaire diffus s'étend dans les friches agricoles et sous les pinèdes au gré du réseau dense de chemins ruraux.

Cette urbanisation diffuse s'est développée en réponse à une demande forte liée à la proximité des villes, bien desservies par le réseau autoroutier.

### Les sites et le patrimoine remarquables

1. Le mont Olympe : *physionomie du relief, belvédère, paysage minéral, couvert végétal.*
2. Le site de l'ermitage de Saint-Jean-du-Puy : *belvédère, patrimoine culturel, paysage minéral.*
3. Le site de Valvenne : *chapelle dans un paysage sauvage et isolé au cœur du massif et au pied du mont Olympe*
4. Le site du Pas-de-la-Couelle : *belvédère sur la Sainte-Victoire et la plaine de l'Arc, paysage minéral, couvert végétal.*
5. Le site de Kirbon : *paysage rural, ouverture de l'espace dans le paysage de pinèdes, perspective sur le Régagnas.*
6. La plaine de Beaumont à Belcodène : *paysage rural, ouverture de l'espace dans le paysage de pinèdes, perspective sur la Sainte-Baume.*
7. Le plateau de Sauveclare à Auriol : *paysage de restanques.*
8. Le Garri, le vallon de l'Homme Mort, les Arques, l'Agache : *ensemble de reliefs calcaires caractéristiques, vallons et gorges, falaises, pinèdes et garrigue rase, panoramas sur la vallée de l'Huveaune, la Sainte-Baume et le massif du Garlaban.*
9. Les centres anciens des villages de Fuveau, de Peynier et de Trets : *site, forme urbaine, architecture.*
10. Panoramas dans le parcours des RD 908, RD 46 B, RD 12



## Images d'évolutions du paysage 1998-2005



*Le village perché de Fuveau est dominé par son église  
vue depuis la RD 56 E au Nord, printemps 1998*



*Le village perché de Fuveau en août 2005  
L'église a été restaurée, la silhouette générale du village et ses abords n'ont pas changé sous cet angle de vue*



# Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

## ➔ Les facteurs de sensibilité pour les enjeux paysagers

### Des sites en belvédère et une forte perception visuelle

- depuis la haute vallée de l'Arc : le massif ferme l'horizon,
- depuis la vallée de l'Huveaune : les versants forment le premier plan du paysage,
- depuis la Sainte-Baume dont le massif constitue le contrefort Nord.

### Les grandes structures paysagères

- La chaîne centrale est caractérisée par un couvert végétal continu de boisements et une géomorphologie génératrice d'un paysage minéral avec de fortes pentes et des abrupts rocheux.

- Le glacis des reliefs Nord

Collines basses, bosquets de pinèdes et petits bassins cultivés forment un maillage parcouru d'un réseau dense de routes, chemins et sentiers.

Ce sont des espaces très accessibles, avec peu de contraintes topographiques et donc aisément aménageables. La proximité de Marseille et d'Aix-en-Provence par l'autoroute génère une forte pression foncière autour des villages.

La zone d'activité de la plaine de Rousset crée également des besoins en matière d'habitat.

Les extensions urbaines se développent au détriment des pinèdes et des terroirs en friche et dans les petites cuvettes intérieures jusqu'aux premiers versants de grande sensibilité visuelle.

### Les éléments majeurs de la composition paysagère

- Le paysage minéral des crêtes et leur couvert végétal
- Les belvédères et les covisibilités avec les espaces environnants
- Les sites patrimoniaux dispersés, chapelles, oratoires...
- Les sites des villages : Fuveau, Peynier, Trets, Belcodène et leur morphologie urbaine.

### Une grande sensibilité au risque d'incendie

### Une sensibilité très forte vis à vis de l'implantation d'éoliennes

## Les sites et les monuments protégés

### La protection des monuments historiques, loi de 1913

- Fuveau : - chapelle Saint-Michel, monument inscrit.
- Peynier : - chapelle Saint-Pierre, monument classé.
- Trets : - église, monument classé,  
- maisons du village, monuments inscrits,  
- ancienne synagogue, monument inscrit,  
- coopératives agricole et viticole, monuments inscrits.

### La protection des sites et des paysages, loi de 1930

- Trets : - ermitage de Saint-Jean-du-Puy, site classé,  
- village, site inscrit.

# Les enjeux paysagers et les orientations

## Typologie des enjeux prioritaires légende de la carte



→ **Limite de l'unité de paysage**



→ **Limite de département**



→ **Sites remarquables :**

1. Le mont Olympe
2. Le site de l'ermitage de Saint-Jean-du-Puy
3. Le site de Kirbon
4. Le site de Valvenne
5. Le site du Pas-de-la-Couelle
6. Le plateau de Sauveclare et les arrière-plans d'Auriol (cf. l'unité de paysage de la vallée de l'Huveaune)
7. La plaine de Beaumont à Belcodène
8. Le Garri, le vallon de l'Homme-Mort, les Arques, l'Agache



→ **Village remarquable**

Les centres anciens des villages de Fuveau, de Peynier et de Trets (cf. l'unité de paysage du Pays d'Aix)



→ **Châteaux, monuments remarquables**



→ **Secteurs à enjeux paysagers prioritaires**

La zone périphérique des plateaux, collines et petits bassins



## Préservation de la qualité de la perception visuelle

→ **Maintien des perspectives majeures, Point de vue remarquable**



→ **Route en belvédère ou maintien de la qualité des grands panoramas**

## Valorisation, requalification paysagère



→ **Contrôle de la dispersion du bâti**



→ **Entrée de village, abords routiers, zone d'activités**

## Les orientations pour la préservation de l'identité paysagère

La permanence et le maintien d'un terroir agricole vivant permettent d'équilibrer les développements urbains.

La maîtrise de l'urbanisation est nécessaire, elle doit viser à :

- limiter le mitage, éviter les zones d'urbanisation diffuse,
- mettre en oeuvre des volets paysagers dans les Plans Locaux d'Urbanisme,
- rechercher une cohérence spatiale et architecturale entre les différentes formes urbaines dans les extensions,
- favoriser la restructuration du tissu pavillonnaire existant.

## Les politiques d'aménagement et les projets marquants dans le paysage, connus en 2005

